

Inégalités

Carole Leymarie

Inégalités des structures * ?

Le titre de ce séminaire m'a amenée à poser la question de la manière de concevoir aujourd'hui les structures en suivant l'enseignement de Lacan, avant de poser celle des éventuelles inégalités entre elles.

Dès sa thèse de médecine, Lacan pose clairement que la psychose n'est pas déficitaire et il utilise une petite formule qui dit qu'on ne peut pas comparer une statue polynésienne au canon classique d'une statue grecque. On voit là d'emblée posé le fait de la norme supposée, par le bien connu du classicisme avec la statue grecque – la névrose donc –, qu'on ne peut pas comparer aux statues polynésiennes, lesquelles représentent des ancêtres divinisés et dont la signification reste encore énigmatique – les psychoses donc. Lacan avait cette idée de ne pas partir de nos repères habituels pour comparer ce qui nous est le plus étranger, c'est-à-dire tout simplement que nous ne pouvons pas comparer des choses différentes. Par contre, on peut essayer de dire ce qui les différencie.

Avant de voir ce qui les différencie, je vais partir tout d'abord de ce qui leur est commun, disons de ce qui vaut pour tous, pour tous les êtres parlants ; c'est déjà le fait même d'être, le parlant faisant l'être, autrement dit les incidences du fait d'entrer dans le langage, quelle que soit la modalité du parler.

Dans « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », en 1953, Lacan place l'inconscient et le désir en référence à la fonction de la parole et au champ du langage. À cette époque, il formule qu'inconscient et désir se révèlent par la parole, et que celle-ci est un « don du langage ¹ ». Là où Freud a découvert avec ses patientes hystériques qu'il y a un désir inconscient qui se révèle par la parole, nous pourrions dire avec Lacan que, si le désir se révèle par la parole, c'est que c'est par elle qu'il s'est constitué. La parole étant à cette époque pour lui « don du langage », cela reviendrait à dire, selon ce que j'en comprends, que le sujet prend quelque

chose du langage déjà là pour parler et que l'entrée même dans le langage implique le désir.

Lacan précise, toujours en 1953 : « Nous voici donc au pied du mur, au pied du mur du langage. Nous y sommes à notre place, c'est-à-dire du même côté que le patient, et c'est sur ce mur, qui est le même pour lui et pour nous, que nous allons tenter de répondre à l'écho de sa parole ². » Il reviendra sur ce mur du langage en 1972, où il fait allusion à ce « truc », comme il dit, qu'il a trouvé dans un calendrier intitulé *Paris en l'an 2000*, et que l'on connaît bien maintenant : « Entre l'homme et la femme, il y a l'amour. Entre l'homme et l'amour, il y a un monde. Entre l'homme et le monde, il y a un mur ³. » Un mur pour tous donc, analyste compris.

De retour à Rome en 1967, il revient sur son premier discours de 1953 en précisant qu'il s'agissait d'« interroger la pratique et renouveler le statut de l'inconscient ». Renouveler le statut de l'inconscient, c'est ce que Lacan ne cessera de faire en lien avec la question du langage. De l'inconscient structuré comme un langage à l'inconscient réel dont l'effet du langage inscrit la marque dans le symptôme, Lacan passe également de la structure langagière à la structure du nœud borroméen ainsi qu'à la structure des discours.

Je fais donc un saut un peu rapide pour en venir tout de suite à sa troisième intervention à Rome, en 1974, pour poursuivre sur ce renouvellement du statut de l'inconscient en lien avec le langage et sa redéfinition des structures qui réinterroge la pratique.

« Le symbolique, l'imaginaire et le réel, c'est l'énoncé de ce qui opère effectivement dans votre parole quand vous vous situez du discours analytique, quand analyste vous l'êtes. Mais ils n'émergent, ces termes, vraiment que pour et par ce discours. Je n'ai pas eu à y mettre d'intention, je n'ai eu qu'à suivre, moi aussi ⁴. » Lacan constate donc que les trois consistances que sont réel, symbolique et imaginaire n'émergent que dans le discours analytique et que c'est en nous y référant que nous pouvons nous repérer dans notre pratique. Or, quand nous sommes dans le discours analytique, c'est de l'objet *a* qu'il s'agit, en place centrale du nœud des trois consistances. « C'est ça [l'objet *a*], ce qui s'attrape au coincement du symbolique, de l'imaginaire et du réel comme nœud. C'est à l'attraper juste que vous pouvez répondre à ce qui est votre fonction : l'offrir comme cause de son désir à votre analysant. C'est ça qu'il s'agit d'obtenir ⁵. »

J'en reviens à ma question de départ, à savoir ce que nous pouvons dire des structures cliniques. Repérer la structure d'un sujet ne peut se faire que dans le cadre d'une cure, dans le cadre du discours analytique donc,

discours qui ne s'ordonne qu'autour de cette place occupée par l'analyste, place d'objet cause et qui fait causer. Or nous pouvons repérer des différences de structure à partir des énoncés du sujet et de l'au-delà de ses énoncés, qui font signe de la façon dont il a fait son entrée dans le langage ainsi que de son rapport singulier à l'objet *a*. Ce repérage implique nécessairement l'analyste s'il y est à sa place.

Ce qui est commun à toutes les structures, au-delà des singularités, tourne autour de la parole et du langage. J'ai choisi pour fil conducteur les trois interventions de Lacan à Rome, afin d'interroger ce qu'il avait déjà posé dès 1953, des trois consistances, de la fonction de la parole – notre seul médium, comme il dit en 1953 –, du rapport à l'objet cause du désir – qu'il n'avait pas encore appelé petit *a* – et du mur du langage. Ce que j'en comprends aujourd'hui dans cette évolution, de 1953 à 1974, tout d'abord c'est que ce mur du langage qui existe pour tous et duquel nous sommes tous du même côté, est celui qui nous sépare du réel. Ensuite que celui-ci – le mur qui nous sépare du réel – serait l'objet *a* ⁶ et que la question du repérage de la structure serait celle de savoir où se situe le mur dans l'analyse.

Je note encore que Lacan, partant des structures cliniques freudiennes et psychiatriques de son époque, nous amène à les repenser dans leurs fondements mêmes, avec l'idée que la psychose n'est pas plus déficitaire que la névrose, au sens où nous sommes tous logés à la même enseigne, c'est-à-dire que l'objet *a* existe pour tous.

Je poursuis maintenant sur la question des inégalités. Je vous propose une définition tirée de l'Observatoire des inégalités, qui est un organisme indépendant, fondé en 2003, constitué d'un comité scientifique de philosophes, d'économistes et de sociologues. Louis Maurin – journaliste, responsable de la rubrique « Société » du mensuel *Alternatives économiques*, fondateur de l'observatoire – propose la définition suivante : « Quand une personne ou un groupe détient des ressources, exerce des pratiques ou a accès à des biens et services socialement hiérarchisés », sous-entendu « et qu'une partie des autres ne détient pas », nous pouvons alors parler d'inégalité. Mais il précise qu'« une différence n'est pas une inégalité, elle ne devient une "inégalité" que lorsque ce dont on parle peut être hiérarchisé ⁷. » Partant de cette définition, qu'une différence ne devient une inégalité que lorsque ce dont on parle peut être hiérarchisé, on voit tout de suite que cela semble difficilement pouvoir s'appliquer aux structures cliniques. Car que pourrions-nous hiérarchiser ?

Si ce qui définit une structure est la modalité de réponse aux effets du langage de chaque sujet au un par un, alors nous ne pouvons pas parler

d'inégalités. D'autant moins si nous partons du principe que la causalité de cette réponse reste une option éthique, cette « insondable décision de l'être ⁸ », comme dit Lacan, dont on ne connaît pas l'origine. Cette réponse, on ne peut rien en dire, elle est singulière. Si l'on considère qu'il s'agit d'une option, c'est donc un choix, il n'y a donc pas de hiérarchisation possible quant à ces choix, pas de hiérarchie entre la statue grecque et la statue polynésienne en effet.

Mots-clés : parole, langage, inégalité.

* ↑ Intervention faite au séminaire Champ lacanien « Inégalités », à Paris, le 19 décembre 2019.

1. ↑ J. Lacan, « Fonction et champ de la parole et du langage en psychanalyse », dans *Écrits*, Paris, Le Seuil, 1966, p. 237-322.

2. ↑ *Ibid.*, p. 46.

3. ↑ Poème de A. Tuda paru dans *Paris en l'an 2000*, Paris, Éditions littéraires et artistiques, 1945, cité par J. Lacan, « Le savoir du psychanalyste », dans *Je parle aux murs*, Entretiens de la chapelle de Sainte-Anne (1971-1972), Paris, Seuil, 2011, p. 98.

4. ↑ J. Lacan, « La troisième » (novembre 1974), 7^e Congrès de l'École freudienne de Paris à Rome, conférence parue dans les *Lettres de l'École freudienne*, n° 16, 1975, p. 177-203.

5. ↑ *Ibid.*

6. ↑ C'est une hypothèse que je soumets là.

7. ↑ Observatoire des inégalités : <https://www.inegalites.fr/Qu-est-ce-qu-une-inegalite>

8. ↑ J. Lacan, « Propos sur la causalité psychique », dans *Écrits*, *op. cit.*, p. 177.